

CCAS DE CHAMPEAUX

# ANALYSE ANNUELLE DES BESOINS SOCIAUX (2020)

PROUVIER Lyvia  
01/03/2021

10 mai 2021

## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	1
INTRODUCTION .....	2
Étude sociodémographique.....	2
Situation de Champeaux dans le département de Seine et Marne .....	2
Évolution et structure de la population.....	2
Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2017 .....	4
L’habitat.....	5
Les activités industrielles et commerciales et de services :.....	7
Les équipements et services .....	8
La vie associative.....	8
Étude des besoins de la population.....	9
Les jeunes .....	10
Les personnes âgées.....	11
Les personnes handicapées .....	13
Les personnes en difficulté .....	13
Le CCAS Face à la crise sanitaire .....	14
Conclusion.....	15

## INTRODUCTION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il lutte contre l'exclusion, accompagne les personnes âgées, soutient les personnes souffrant de handicap et contribue à la gestion de différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, le CCAS possède d'ailleurs une double fonction :

- **Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)
- **Dispenser l'aide sociale facultative** (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale a modifié l'article R.123-1 du Code de l'action sociale et des familles. Jusqu'alors, les CCAS/CIAS procédaient annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relevaient d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse faisait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration. Désormais, cette analyse se fait un an après le renouvellement des conseillers municipaux et vaut pour toute la durée de leur mandat.

Cette analyse des besoins sociaux porte d'abord sur l'ensemble de la population du territoire de leur ressort. Elle consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Le diagnostic est ensuite établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social local.

Ainsi, cette analyse a été réalisée en lien avec les autres organismes concernés par l'action sociale mise en œuvre sur la commune (département de Seine et Marne, Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, Maison des Solidarités de Tournan-en-Brie).

Elle s'appuie sur les données locales 2017 concernant la population de CHAMPEAUX, éditées par l'INSEE. Elle s'appuie également sur les analyses réalisées au cours du précédent mandat municipal afin de noter les évolutions significatives.

## ÉTUDE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

### Situation de Champeaux dans le département de Seine et Marne

Petit village seine-et-marnais, Champeaux est situé à environ 50 kilomètres au sud-est de Paris et 13 kilomètres à l'est de Melun.

Il fait partie de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC), constituée de 31 communes (39 445 habitants), du canton de Nangis (46 communes), dans l'arrondissement de Melun.

La population de Champeaux représente moins de 1 % de la population de l'arrondissement et 2,2 % de la population de la CCBRC.

### Évolution et structure de la population

#### *Évolution*

Avec 836 habitants (chiffre 2019), Champeaux a une densité de 63,1 habitants au Km<sup>2</sup> alors que celle de l'arrondissement est de 251 habitants au Km<sup>2</sup> et celle du département de 237,4 habitants au Km<sup>2</sup>.

La population actuelle est en augmentation de 3.59% par rapport au recensement de 2012.

Le taux de natalité est de 11,6 ‰. (11,5 ‰ en 2012). Il est supérieur à celui du pays (10,9 ‰) et inférieur à celui du Département (14.4‰).

Le taux de mortalité atteint 6,4 ‰, Il est inférieur à celui de 2012 (6,7 ‰), identique à celui du département et il est en dessous du taux hexagonal, enregistré à 9,9 ‰.

#### *Structure de la population*

Par tranche d'âge :

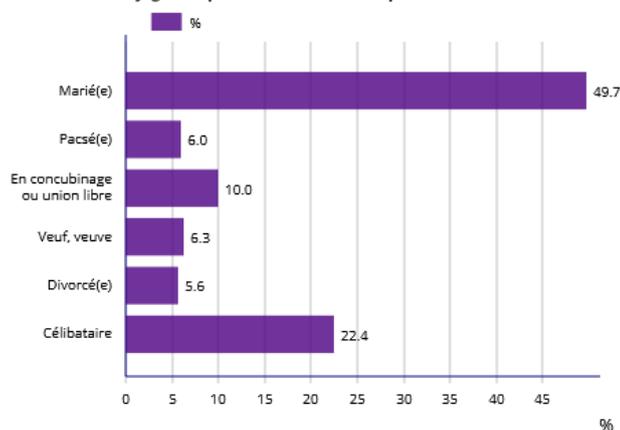
En fonction des tranches d'âge, la répartition de la population sur la commune se présente de la façon suivante :

Âges	Hommes	%	Femmes	%
0 à 14 ans	70	17,7	87	20,5
15 à 29 ans	69	17,2	71	16,8
30 à 44 ans	80	20,2	76	17,9
45 à 59 ans	85	21,3	83	19,4
60 ans à 74 ans	71	17,8	70	16,4
75 à 89 ans	20	5,0	33	7,8
90 ans et plus	3	0,8	5	1,2
0 à 19 ans	95	23,09	114	26,8
20 à 64 ans	238	59,8	236	55,4
65 ans et plus	65	16,3	76	17,9
<b>Ensemble</b>	<b>398</b>	<b>100</b>	<b>425</b>	<b>100</b>

Les moins de 30 ans représentent 37,03% de la population. 25,4 % des personnes ont 60 ans et plus. Les personnes âgées de moins de 45 ans sont les plus nombreuses (55,2 %).

Par situation de famille

FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2017



Source : INSEE –données locales -dossier complet Commune de Champeaux (77082)

Les ménages

La comparaison des chiffres du recensement entre 2010 et 2017 montre une évolution de la composition des familles avec une augmentation des personnes seules et des couples sans enfant, une diminution des familles nombreuses (3 enfants et plus) et une stabilité pour les familles monoparentales.

	2010	2017
Personnes seules	85	100
Couples	94	95
Ménage ayant un enfant	42	70
Ménage ayant deux enfants	43	40
Ménage ayant trois enfants	18	15
Ménage ayant quatre enfants ou plus	2	5
Familles monoparentales	25	25

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

Concernant les familles monoparentales, on constate un basculement significatif du nombre de pères seuls avec enfant (20) Il est plus élevé que le nombre de mères seules avec enfants (5), contrairement au schéma de 2007.

Indicateurs Champeaux	Valeur	Évol.2007-2017
Couples avec enfant(s)	119	25,3) %
Nb de familles monoparentales	25	4,2 %
Hommes seuls avec enfant(s-)	<b>20</b>	N/ A
<b>Femmes seules avec enfant(s)</b>	<b>5</b>	<b>- 79,2 %</b>
Couples sans enfant	95	- 10,4 %
Ensemble	239	6,2 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

#### Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2017

	2007	2012	2017
<b>Ensemble</b>	<b>498</b>	<b>530</b>	<b>525</b>
<b>Actifs en %</b>	<b>75,4</b>	<b>72,6</b>	<b>75,8</b>
Actifs ayant un emploi en %	71,5	67,3	69,7
Chômeurs en %	4,0	5,4	6,1
<b>Inactifs en %</b>	<b>24,6</b>	<b>27,4</b>	<b>24,2</b>
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,5	8,1	10,2
Retraités ou préretraités en %	7,9	11,5	8,8
Autres inactifs en %	7,1	7,7	5,3

69,7 % des habitants de la ville de Champeaux sont actifs. 6,1 % de la population est en recherche d'emploi, contre une moyenne française de 13,9%.

En 2017, sur l'ensemble des actifs, 53 travaillent sur Champeaux (14%), 318 travaillent dans une commune autre que la commune de résidence (soit 86 % des actifs).

À ce jour, Le taux de chômage est en diminution par rapport à l'an passé puisqu'on dénombre 28 demandeurs d'emploi recensés au 15 mars 2019 contre 23 au 15 février 2021.

331 foyers fiscaux sont recensés en 2018, avec un revenu médian annuel<sup>1</sup> de 25 410 euros (23 734€ en 2015). Ce chiffre est supérieur au revenu médian annuel de la Seine et Marne (23 470 €), ainsi qu'au niveau de vie médian sur le plan national, qui s'élève à 21 950 euros.

<sup>1</sup> Ce qui signifie qu'il y a autant de ménages qui gagnent moins de 25 410 € que de ménages qui gagnent plus. Le revenu médian permet de définir le niveau de pauvreté monétaire. En effet, la définition donnée par l'INSEE indique que la situation de pauvreté implique de percevoir un revenu inférieur à 60% du revenu médian

## L'habitat

### *Résidences principales en 2017 selon la période d'achèvement*

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<b>Résidences principales construites avant 2015</b>	<b>339</b>	<b>100,0</b>
<i>Avant 1919</i>	78	<b>22,9</b>
<i>De 1919 à 1945</i>	35	10,3
<i>De 1946 à 1970</i>	52	15,3
<i>De 1971 à 1990</i>	109	<b>32,1</b>
<i>De 1991 à 2005</i>	36	10,6
<i>De 2006 à 2014</i>	30	8,8

L'habitat du village se compose de constructions anciennes (22% avant 1919) et de réalisations relativement récentes (32 % entre 1971 et 1990). Depuis 1991, il y a peu de nouvelles constructions.

### *Catégories et types de logements*

	<b>2007</b>	<b>%</b>	<b>2012</b>	<b>%</b>	<b>2017</b>	<b>%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>327</b>	100,0	<b>360</b>	100,0	<b>371</b>	100,0
Résidences principales	308	94,1	328	91,2	339	<b>91,4</b>
Résidences secondaires et logements occasionnels	6	1,9	5	1,5	10	2,7
Logements vacants	13	4,0	26	7,3	<b>22</b>	<b>5,9</b>
Maisons	286	87,6	305	84,8	311	<b>83,8</b>
Appartements	40	12,1	49	13,7	58	15,6

Le nombre de logements déclarés vacant, (22 logements) est en légère diminution par rapport à 2021.

### *Confort des résidences principales*

	<b>2007</b>	<b>%</b>	<b>2012</b>	<b>%</b>	<b>2017</b>	<b>%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>308</b>	100,0	<b>328</b>	100,0	<b>339</b>	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	301	97,8	322	98,1	330	97,3
Chauffage central collectif	14	4,5	2	0,6	3	0,9
Chauffage central individuel	168	54,5	164	50,0	152	<b>44,7</b>

Chauffage individuel "tout électrique"	94	30,4	130	39,7	143	<b>42,1</b>
--	----	------	-----	------	-----	-------------

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Il est à noter que la majorité des logements bénéficie d'un chauffage individuel (Chauffage central ou tout-électrique)

La part des ménages ayant au moins une voiture est de 94,1 % (92.6 en 2007). 143 ménages disposent d'une voiture et 176 de deux voitures ou plus. 250 ménages disposent d'un emplacement réservé au stationnement.

#### *Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2017*

	Nombre de ménages	Part des ménages %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				Logement	Personne
<b>Ensemble</b>	<b>339</b>	100,0	<b>817</b>	<b>4,7</b>	<b>2,0</b>
Depuis moins de 2 ans	24	7,1	43	3,8	2,1
De 2 à 4 ans	50	14,7	130	3,9	1,5
De 5 à 9 ans	64	18,8	192	4,7	1,5
10 ans ou plus	202	59,5	452	5,1	2,3

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

78.3 % des habitants occupent le même logement depuis au moins 5 ans.

#### *Résidences principales selon le nombre de pièces*

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	308	100,0	328	100,0	339	100,0
1 pièce	6	1,9	7	2,2	8	2,4
2 pièces	17	5,4	19	5,8	23	6,8
3 pièces	42	13,8	59	17,9	42	12,4
4 pièces	82	26,6	71	21,8	79	23,2
5 pièces ou plus	161	52,2	171	52,2	187	55,2

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

#### *Nombre moyen de pièces des résidences principales*

Le nombre moyen de pièces par personne est de 4,7 pièces.

Le nombre moyen de pièces par maison individuelle est de 5,1 (contre 4,6 en 1999) ; Celui des appartements est stable (2.7).

Quant au nombre moyen de personnes par ménage, il est en légère baisse : 2 contre 2,5 en 2007.

Les habitants de Champeaux résident de manière stable dans la commune puisque la majorité d'entre eux y vivent depuis plus de 10 ans. Même si elle n'est pas de construction récente, leur habitation y est confortable (chauffage central ou électrique, logements spacieux : 5 pièces pour 2 personnes en maison individuelle ou 3 pièces pour 2 en appartement).

Les ménages sont en général bien logés, sans suroccupation. Les conditions de vie et d'habitat à Champeaux sont donc plutôt agréables.

#### Les activités industrielles et commerciales et de services :

##### *Les commerces*

En termes de services, Champeaux est très bien desservi. Plusieurs commerces et artisans y sont installés depuis longtemps :

- Une boulangerie ;
- Une épicerie ;
- Un café – tabac ;
- Un restaurant ;
- Deux coiffeurs à domicile ;

Plus récemment, sont venus compléter l'offre commerciale :

- Un vendeur de pizzas
- Deux paysagistes

Des moyennes surfaces commerciales sont implantées sur les communes limitrophes :

- Mormant (7 km);
- Verneuil l'Étang (10 km);
- Guignes (7 km)
- Melun (13 km)

##### *Les Industries*

Plusieurs entreprises sont installées sur le territoire de la commune et notamment :

- SAMAT, établissement secondaire de l'entreprise SAMAT NORMANDIE. Créé en 2009, son activité est centrée sur les transports routiers de fret interurbains (49 salariés)<sup>2</sup>
- Les établissements B.S.B. Fabrication de serrures et de ferrures (PME) :

##### *L'activité agricole*

Quatre exploitations agricoles couvrent quelques 536 ha du territoire de la commune. Elles emploient de manière saisonnière ou permanente du personnel,

A ces exploitations s'ajoutent :

- Les Jardins de Marjolaine et les Services, (PME de service d'aménagement paysager)
- Le Haras Du Diamant Noir (Activités de soutien à la production animale)
- Deux forains

De plus, sur le territoire, il existe une présence significative d'une économie sociale et solidaire.

Notamment, les ateliers pour l'initiation, la production et l'insertion (AIPi) produisent et gèrent des logements, créent des emplois et recrutent des personnes exclues de l'activité économique.

##### *Les activités médicales et para-médicales*

Des professionnels libéraux sont également installés sur la commune :

- Deux médecins généralistes ;
- Une pharmacie ;
- Une kinésithérapeute ;
- Deux infirmières ;

---

<sup>2</sup> Source : <https://www.societe.com>

- Un sophrologue

Au sein de la CCBRC, 80 professionnels de santé paramédicaux exercent leur activité sur ce territoire et 14 médecins généralistes, soit 3,6 médecins pour 10 000 habitants (contre 6,4 en Seine-et-Marne et 7,2 en en IDF)<sup>3</sup>.

### Les équipements et services

Une salle des fêtes, un petit foyer destiné au club des anciens, un plateau polyvalent, un terrain de football, une aire de jeux constituent les équipements de la commune.

Depuis avril 2016, l'agence postale permet de conserver au sein du village un service public de proximité essentiel tant pour ses habitants que pour les habitants des communes environnantes

En ce qui concerne le réseau de transport en commun, il est relativement réduit avec une fréquence de rotations faible et des interconnexions à développer.

Le Département favorise le transport à la demande (TAD), service de transport complémentaire des lignes régulières de bus fonctionnant sur réservation préalable, selon des modalités diverses.

Les gares ferroviaires les plus proches sont à Verneuil l'Etang, Mormant ou Melun.

Le nombre de voitures par ménage engendre des difficultés en termes de stationnement. Des travaux d'aménagements de voirie réalisés en 2021 vont permettre de réduire ces inconvénients.

### La vie associative

Champeaux compte plusieurs associations qui répondent aux attentes et aux besoins des Campéliens :

- La Récré des 3 villages est une association ayant pour but de rassembler les enfants et leur famille autour d'activités à caractère éducatif, sportif et culturel
- « La Campélienne-animations » se propose de développer sur la commune de CHAMPEAUX et des environs des actions visant à favoriser le vivre ensemble, à permettre l'accès à la culture au plus grand nombre, à développer du lien social intergénérationnel et de la solidarité.
- L'association sportive campélienne forte de 26 adhérents dont 6 de Champeaux
- Une association culturelle : le CAL avec 147 adhérents dont 49 Campéliens. Des cours collectifs ou individuels sont dispensés dans les locaux de l'ancienne mairie et à la salle des fêtes.
- Une association culturelle l'association « Guillaume de Champeaux » organisatrice de concerts dans la Collégiale.
- Une association pour la sauvegarde de la Collégiale
- Une association de chasse
- Un club du troisième âge fort de 11 adhérents, tous Campéliens ;
- Une association d'anciens combattants (48 membres dont 25 Campéliens)
- Une association caritative l'A.C.C. (8 membres)
- Un moto-club : les templiers de Champeaux

Le tissu associatif de la commune est donc très important et c'est indéniablement une richesse pour la commune.

Les manifestations organisées par ces associations et les événements marquants sont publiés tous les deux mois dans le journal de la commune « Vie@champeaux ».

---

<sup>3</sup> Source : « Etat des lieux et perspectives de l'offre et du recours aux soins Communauté de communes Brie des rivières » URPS Ile de France 21 janvier 2021

## ÉTUDE DES BESOINS DE LA POPULATION

### *La parentalité*

Étant donné le taux élevé de la population active (voir tableau page 4), l'offre de services en faveur de la garde des enfants est un réel besoin.

Depuis 2018, la CCBRC a ouvert à l'ensemble du territoire, le Relais Assistants Maternels (**RAM**). Il s'agit d'un service itinérant. Il dispose de deux bureaux, l'un situé à Coubert et l'autre au Chatelet-en-Brie. Le RAM s'adresse aussi bien aux familles, qu'aux assistant(e)s maternel(le)s, aux gardes d'enfants à domicile ou futur(s) assistant(e)s maternel(le)s.

### *La protection maternelle et infantile*

Le conseil général du département met à disposition du public un service de Protection maternelle et infantile (PMI).

C'est un lieu :

- De prévention, de protection et de promotion de la santé
- D'écoute, de soutien, de conseils et d'accompagnement
- D'information et d'orientation

Les parents peuvent ainsi être informés et conseillés sur tous les domaines de la santé de leur enfant : l'allaitement, l'alimentation, le développement, les soins, les pleurs, le sommeil, les jeux, et tous les sujets qui questionnent ou préoccupent les jeunes parents.

La commune de Champeaux relève du territoire de la maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie.

Pour rencontrer un professionnel de la PMI, les parents. Peuvent prendre rendez-vous, en fonction des besoins, soit dans ses locaux, soit à domicile. L'équipe respecte les règles de la confidentialité et du secret professionnel et s'adaptent aux besoins des familles.

### *Les modes de garde*

Pour les enfants en bas âge, il existe une crèche familiale à Verneuil l'Etang. 4 enfants de Champeaux la fréquentent. Une assistante maternelle domiciliée à Champeaux est salariée de cette crèche. Une assistante maternelle agréée indépendante exerce également son activité sur le village.

Une micro-crèche « Les 2 courtes Échelles » (statut privé) installée à Champeaux, peut accueillir 10 enfants.

Cependant, les problèmes de garde d'enfants restent importants. En effet, il est difficile de trouver des places en crèche, ou chez des assistantes maternelles. Elles sont en nombre insuffisant à proximité de la commune.

Des solutions d'accueil pour les familles dont les deux parents travaillent en horaires décalés font défaut.

### *La scolarisation des enfants*

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal accueille les enfants des communes d'Andrezel, Champeaux et Saint-Méry.

Les structures d'accueil sont réparties sur les 3 communes :

- À Andrezel, 1 classe d'élémentaire
- À Champeaux, l'école maternelle, la cantine, la garderie, l'étude et 1 classe d'élémentaire
- À Saint-Méry, 1 classe d'élémentaire

57 enfants de Champeaux sont scolarisés dans une classe du RPI pour l'année scolaire 2020-2021 (78 enfants en 2017) : 27 enfants sont en maternelle, 30 en primaire.

À ce nombre s'ajoutent tous les enfants qui, pour de multiples raisons, fréquentent d'autres écoles soit dans les communes avoisinantes, soit dans des établissements privés.

### L'accueil Périscolaire

Le RPI assure l'accueil des enfants dans le cadre d'une garderie le matin et le soir. Un temps d'Etudes est également accessible aux enfants de la commune, scolarisés à l'école primaire.

Durant l'année 2020, le nombre d'enfants de Champeaux inscrits au RPI ayant fréquenté ces structures se décompose comme suit :

- Garderie du matin : 575 enfants (soit une moyenne de 10 jours par enfant).
- Garderie du soir : 926 enfants (soit une moyenne d'un peu plus de 16 jours par enfant)
- Etudes : 523 enfants (soit une moyenne de 17 jours par enfant)

### *La restauration scolaire*

Au cours de l'année 2020, 2735 repas ont été servis aux enfants de Champeaux soit une moyenne de près de 48 repas par enfant.

### Les jeunes

Les jeunes représentent plus du tiers de la population de Champeaux. Le dynamisme de certains jeunes s'exprime au sein des associations existantes, ou participent activement aux manifestations.

### *Etablissements scolaires*

Les jeunes fréquentent les collèges et Lycées des environs :

- Le collège Nicolas Fouquet de Mormant ;
- Le collège Nazareth à Voisenon (établissement privé),
- Le collège Jeanne d'Arc à Melun (établissement privé)
- Le lycée Henri Becquerel de Nangis ;
- L'institut Saint Aspais de Melun (Collège et lycée privés) ;
- Le LEP de La Rochette ;
- Le LEP Simone Signoret à Vaux le Pénil ;
- Le LEP de Montereau.
- Le lycée professionnel Georges Cormier à Coulommiers
- Le lycée technologique agricole Bougainville à Brie-Comte-Robert
- Le Lycée Antonin Carême à Savigny-le-Temple
- Le lycée Léonard de Vinci à Melun
- Le collège de Tournan, Etc.

### *Activités de loisirs*

Le mercredi après-midi, l'été et durant les vacances scolaires, il est possible de participer aux activités du centre de loisirs de BOMBON. Un service d'autocar est organisé pour assurer le transport.

La CCBRC propose également quelques places sur les Accueils de Loisirs de Coubert ou du Chatelet-en-brie pour les enfants de 3 à 12 ans.

L'association « La récré des 3 villages » dynamise l'animation proposée aux plus jeunes autour de manifestations annuelles telles que l'arbre de Noël, la chasse aux œufs ou encore la kermesse annuelle.

Il est à noter la présence de Familles Rurales, association d'envergure régionale qui accompagne les familles et participe à l'animation des territoires ruraux, notamment en proposant des formations au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) pour les Jeunes.

### *Les prestations du CCAS destinées aux jeunes*

Une allocation de rentrée scolaire est attribuée par le CCAS, sous condition de ressources, pour les enfants du primaire (30 euros), du collège (40 euros) ou du lycée (60 euros) : 21 enfants ont pu en bénéficier au cours de l'année scolaire 2019-2020 (30 en 2017).

Une prise en charge partielle des frais de cantine peut être attribuée en fonction du quotient familial. Elle concerne les élèves scolarisés de l'école élémentaire jusqu'au lycée. 12 familles ont bénéficié de cette prestation durant l'année scolaire 2019-2020 soit 27 enfants (14 familles soit 34 enfants en 2017).

Le CCAS encourage l'activité physique en poursuivant la participation financière de 35 € attribuée dans le cadre des passeports jeunes pour les 6 – 20 ans depuis plusieurs années : 48 passeports ont été délivrés au cours de la saison 2019/2020 (49 en 2017) quel que soit le sport pratiqué. Le passeport jeunes est valable aussi pour les activités culturelles.

### Les personnes âgées

A Champeaux, 25% de la population a plus de 60 ans soit 202 personnes (cf. tableau p.2).

Ces chiffres à eux seuls montrent l'importance des efforts à poursuivre et à développer en faveur du maintien à domicile.

Les plus de 75 ans représentent 7,4% de la population.

### *Le maintien à domicile*

Les solidarités de voisinage participent au sentiment de bien vivre à Champeaux. La présence de commerces et de services de proximité (Épicerie, boulangerie, pharmacie, cabinet de Kinésithérapie et d'infirmier(e-s), etc.) est également un atout.

Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes s'appuie sur les Services d'aide à la personne : L'ADMR de Mormant et de Nangis, le service mis en place au sein de la CCBRC desservent la commune, mais ces services peinent à se développer sur notre territoire rural. En 2020, l'ADMR et la CASSAD 77, qui a dû interrompre son activité fin 2020, ont aidés plus de 20 personnes.

### *Le portage des repas à domicile*

Ce service est assuré par la CCBRC. En 2020, 4 personnes de la commune ont bénéficié de cette action.

Depuis 2010, le CCAS propose une aide financière, sous conditions de ressources, pour faciliter l'accès à cette prestation.

### *Le pôle autonomie territorial*

Depuis janvier 2018 le pôle autonomie territorial (PAT) s'adresse aux seniors, aux personnes en situation de handicap et à leur entourage. Situé à Melun, il se compose d'une équipe de professionnels du secteur social et médico-social. Il remplit les missions suivantes :

- Accueil initial, de première écoute, d'information et d'orientation du public
- Traitement et suivi des situations individuelles simples et complexes
- Mise en place d'actions collectives
- Il est aussi un observatoire des besoins et de l'offre sur son territoire.

Le CCAS peut faire appel aux professionnels de cette structure lorsque les personnes sont confrontés à une situation complexe.

### *Les Établissements médico-sociaux*

Le CCAS est toujours membre du syndicat intercommunal chargé de la gestion de la Résidence Autonomie de Mormant « Les Libellules » qui accueille actuellement 1 personne de Champeaux.

A proximité du village se trouvent :

- La maison de retraite et le service de long séjour du Groupe Hospitalier Sud Ile de France (GHSIF) de Melun ;
- Une maison de retraite médicalisée à Coubert ;
- Une Résidence autonomie « La Chênaie » à Livry-sur-Seine ;
- Une maison de retraite à Bombon (Château de Montjay).
- Une unité de soins de longue durée, une maison de retraite et un accueil temporaire à l'hôpital de Tournan en Brie
- Un service de long séjour à l'hôpital de Montereau

#### *L'action du CCAS en direction des personnes âgées*

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des demandes qui ont été traitées par le CCAS entre 2017 et 2020 :

	2017	2020
Demande d'aide à domicile	1	1
Renouvellement de carte d'invalidité	2	0
Demande de carte améthyste	2	3
Demande de carte Rubis	3	0
Demande d'APA* <sup>4</sup>	3	0
Demande de Téléalarme	2	1
Demande de logement	0	0
Dossier d'aide sociale	3	0
Demande d'aide pour un BAFA**	0	0
Impayé énergie	5	4
Dossier regroupement familial	0	0
Dossier MDPH***	0	0
Attribution de secours	0	1
Aide alimentaire		1
Dossier Revenu Solidarité Active	1	0
Demande de médaille famille française	1	0
Aides au démarches administratives		4
Situations complexes		2

#### *Solidarité Énergie*

Comme le montre l'état des lieux de la commune en termes de confort des logements<sup>5</sup>, la majorité des résidences principales sont équipées de chauffage individuel : chauffage central ou électrique. Les logements sont spacieux et parfois relativement anciens.

Le montant des factures énergétiques pèse dans le budget des ménages (2 300 € en moyenne par ménage et par an<sup>6</sup>)

Afin d'aider les plus démunis, le CCAS a mis en place en 2020 une prestation d'aide au paiement de la facture énergétique destinée aux personnes âgées de plus de 75 ans, selon un barème de revenus.

#### *Convivialité*

En raison de la crise sanitaire et de ses contraintes, le banquet habituellement organisé en l'honneur des personnes âgées a dû être annulé cette année.

<sup>4</sup> \*Aide personnalisée à l'autonomie \*\* Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur \*\*\*Maison départementale des Personnes handicapées

<sup>5</sup> Cf. tableau p.6 de ce document « confort des logements »

<sup>6</sup> Insee : « Les dépenses d'énergie des ménages depuis 20 Ans »

Cependant le conseil municipal et le CCAS ont décidé d'élargir les critères d'attribution du colis distribué pour les fêtes de fin d'année aux plus de 65 ans. Une centaine de colis a pu être ainsi distribuée et appréciée par les bénéficiaires.

### Les personnes handicapées

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) regroupe de tous les services proposés aux personnes handicapées.

Le baromètre de la MDPH de Seine et Marne publié par la Caisse Nationale Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) en septembre 2020, indique qu'à ce jour, il faut plus de 3,6 mois pour l'obtention d'une décision. Ceci entraîne des situations très difficiles pour certaines familles qui se voient privées de ressources, destinées à un de leurs membres, pendant plusieurs mois.

Notons qu'il existe un service départemental de transport adapté aux personnes handicapées PAM 77.

Pam77 fait partie du réseau Pam (Pour aider à la mobilité) Île-de-France, créé par Île-de-France mobilités et la Région Île-de-France.

Ce service public de transport collectif à la demande est destiné aux personnes à mobilité réduite handicapées.

Le Département prend en charge une partie du coût du trajet pour permettre à un plus grand nombre d'usager d'en bénéficier.

Pam 77 prend aussi en charge le transport des bénéficiaires de l'APA.

### Les personnes en difficulté

#### *L'aide à l'emploi*

Les offres d'emploi qui parviennent à la mairie sont publiées dans le journal de la commune «*Via Champeaux*». C'est une aide appréciable mais certainement insuffisante.

Le Pôle Emploi et la mise en place du Programme d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE), la mission locale pour les jeunes, l'Atelier pour l'initiation, la production et l'insertion (A.I.P.I.) sont autant de partenaires indispensables sur lesquels s'appuyer.

La distance fait que ces services sont peu utilisés. Le CCAS s'attache à orienter et à faciliter l'accès à l'ensemble de ces services publics.

#### *L'accès au logement social*

Même si le nombre de locataires est faible comparé au nombre des propriétaires, certains ont des difficultés à trouver un logement, d'autres à s'acquitter de leur loyer, sans parler de ceux qui vivent dans des conditions d'insalubrité.

Le partenariat engagé avec l'AIPI, renouvelé en novembre 2019, dans la perspective de la rénovation des logements permet de gérer dans de bonnes conditions ces logements et une personne relais de Champeaux a été désignée pour faire le lien.

#### *L'accès aux droits*

En matière d'accès aux droits, la Maison des solidarités de Tournan apporte un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elle accompagne les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap pour les aider à retrouver ou développer leur autonomie de vie. Elle aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté.

Le réseau des structures labellisées « France services », piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, se compose de plus de 1 300 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations : Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.

Une agence France services vient d'ouvrir au Chatelet-en-Brie (16 rue du Château des dames). Ce guichet unique accueille et accompagne le public sur rendez-vous pour toutes les démarches administratives du quotidien.

#### *L'accès aux soins*

Champeaux occupe une place centrale et stratégique en matière d'offre de soins, au sein de ce territoire plutôt démuné (cf. p.8). Les professionnels de santé installés sur le village accueillent les populations des communes voisines, dépourvues de ces services. La consolidation de ces activités de service apparaît aujourd'hui comme une nécessité. Le vieillissement de nos populations rurales et l'arrivée dans le même temps d'une population primo-accédante exigent le renforcement d'une médecine de proximité.

C'est dans ce contexte qu'une convention tripartite entre la CCBRC, l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) a permis de réaliser un diagnostic d'offre de santé du territoire. Les résultats font notamment apparaître une offre de 3,6 médecins pour 10 000 habitants, bien en deçà de notre département (6,4 pour 10 000) et de la Région Ile de France (7,2 pour 10 000).

Ces chiffres mettent donc en exergue un grand déficit de présence médicale et imposent le recrutement sans délai de professionnels de santé sur le territoire de la CCBRC, notamment en fonction de la cessation d'activité à venir de 25% des médecins, aujourd'hui en exercice.

L'étude a identifié 4 bassins de vie où une offre existe. Les priorités de développement s'orientent sur les secteurs de SOIGNOLLES EN BRIE, CHAMPEAUX, GUIGNES et le CHATELET-EN-BRIE<sup>7</sup>.

Le projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle est engagé afin d'anticiper le départ en retraite des personnels de santé actuellement en exercice et d'offrir aux futurs professionnels un outil de travail attractif.

#### *La Téléconsultation*

Afin de répondre aux besoins de la population face à la désertification médicale, le département innove et facilite l'accès aux soins en proposant des cabines de téléconsultation en Seine-et-Marne.

La prise de rendez-vous se fait via le site Internet [imedians.com](http://imedians.com)<sup>8</sup>.

#### *L'épicerie solidaire*

L'épicerie solidaire créée à l'initiative de la CCBRC permet d'aider ponctuellement les personnes dans une démarche de réinsertion par un soutien alimentaire accompagné d'un soutien budgétaire. L'épicerie est un espace convivial où les bénéficiaires sont respectés et acteurs dans une période difficile de leur vie.

Située à Coubert, elle fonctionne à partir de dons de banques alimentaires, de magasins ou de producteurs et complète ses stocks par des achats à prix réduits.

Le bénéficiaire de l'épicerie solidaire est un client, qui selon la périodicité définie par sa situation personnelle, dispose d'un "porte-monnaie" qui lui permet d'acheter des produits essentiellement alimentaires.

L'épicerie solidaire permet ainsi aux bénéficiaires de ne pas se sentir assistés. En pratiquant des petits prix et en proposant des produits frais, l'épicerie solidaire permet aussi de conserver ou de se réapproprier une alimentation équilibrée.

Elle s'adresse aux personnes et aux familles du territoire rencontrant des difficultés financières.

L'Épicerie Solidaire intervient sur demande du CCAS qui évalue la situation et définit l'aide attribuée.

#### Le CCAS Face à la crise sanitaire

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie de la COVID 19.

---

<sup>7</sup> Source : procès-verbal du conseil municipal de Champeaux du 10 février 2021

<sup>8</sup> Une fois installé dans le fauteuil, le patient interagit en ligne avec un professionnel de santé. Pendant l'examen clinique, le médecin téléconsultant dirige son patient pour qu'il effectue lui-même son contrôle médical (prise de tension, auscultation cardiaque, etc.). Ensuite, le médecin établit un diagnostic et transmet (si nécessaire) une ordonnance, imprimée directement dans la cabine

Pour limiter le risque de contagion le gouvernement a imposé un confinement général en mars 2020 (6 semaines) et 3 semaines en novembre 2020.

Dans ce contexte, et pour jouer son rôle de coordination et d'orientation, en cas de besoin, de mise en place de services de soutien à domicile le CCAS a centré son action sur deux axes essentiels le maintien du lien social et la lutte contre la propagation du virus.

#### *Maintenir le lien social :*

Au regard de l'impulsion des pouvoirs publics pour combattre l'isolement des personnes fragiles et le rapport qui a donné lieu à plusieurs propositions dont l'une d'elle préconisait une coordination au niveau municipal, le CCAS a créé une **cellule de coopération communale « personnes isolées fragiles »**.

Elle a pour objectif de rompre l'isolement des personnes vivant seules à leur domicile et âgées de plus de 75 ans.

Elle est présidée par le maire de la Commune et animée par la responsable du CCAS. Elle se compose de 4 membres. Son action s'organise autour de contacts téléphoniques réguliers auprès des personnes isolées fragiles de la commune.

Ces personnes sont recensées à partir de la liste électorale mentionnant les personnes âgées de plus de 65 ans et de la connaissance des situations rencontrées au sein du CCAS.

Les contacts téléphoniques sont effectués lors de périodes sensibles telles que les périodes de grand froid ou de canicule et bien entendu en situation de crise telle que la pandémie que nous traversons.

Son rôle est également de structurer un réseau qui soit en capacité de transmettre et de partager les demandes touchant à l'isolement.

Ainsi, sur les 47 personnes recensées, les 4 appelants ont téléphoné chaque semaine à 23 personnes.

#### *Combattre la propagation du virus COVID 19 :*

Dès la sortie des premiers vaccins, des campagnes de vaccination ont été proposées en priorité aux personnes âgées de plus de 75 ans.

La CCBRC notamment a pris l'initiative d'organiser des journées de vaccinations sur le territoire des 31 communes à raison de 3 personnes par commune. 3 habitants de Champeaux ont pu être vaccinés dans ce cadre.

Au total, le département de Seine-et-Marne compte aujourd'hui 13 centres de vaccination dont le nouveau vaccinodrome au sein du parc d'Attraction Disneyland Paris, ouvert depuis le 24 avril. Ce nouveau centre vaccine le grand public tous les week-ends.

Les plus proches de la commune sont :

Le groupe Hospitalier Sud Ile de France qui comprend plusieurs sites (GHSIF)

- Melun
- Brie Comte Robert
- Savigny le Temple

## **CONCLUSION**

Village rural, Champeaux se caractérise par une population essentiellement de propriétaires, dont la situation est globalement moins précaire que sur le reste du département.

Cependant, plusieurs domaines restent encore à améliorer.

En effet, étant donné la présence d'une population active qui travaille en dehors de l'agglomération, il est nécessaire de répondre aux attentes en matière de transport, de modes d'accueil pour la petite enfance et de services divers (garderie, restauration scolaire, centre aéré, etc.).

Si Champeaux est bien desservi en matière de services (commerces, soins médicaux, agence postale), il convient d'être attentif à l'avenir et d'anticiper les évolutions, notamment en matière d'offre de soins. Le projet de création d'une maison de santé regroupant l'ensemble des professionnels autour d'un projet médical partagé contribuera à prendre en compte cette réalité.

Tout au long de cette nouvelle mandature, le CCAS poursuivra les actions mises en place pour :

- Soutenir les populations les plus fragiles.
- Garantir à tous, l'accès aux services de l'action médico-sociale départementale.
- Soutenir ceux qui souffrent d'isolement, pour :
  - Lutter contre l'exclusion,
  - Maintenir le lien social ;

afin de préserver le bien vivre à Champeaux.